



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 225.

---

M. SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 225 — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (caractéristiques génétiques)/The Human Rights Code Amendment Act (Genetic Characteristics)*.

Il s'élève un débat.

M. SWAN intervient.

MM. ISLEIFSON, KINEW et GERRARD, M<sup>mes</sup> MORLEY-LECOMTE et GUILLEMARD ainsi que M. MICKLEFIELD posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. ISLEIFSON et KINEW ainsi que M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) présente la proposition suivante :

Proposition n° 19 : Célébration de la fierté gaie au Manitoba

Attendu :

que le dimanche 25 mai marque le début du 31<sup>e</sup> festival de la fierté gaie de Winnipeg qui rend hommage à la communauté LGBTBQ\* et souligne sa capacité à surmonter la discrimination;

qu'il y a de plus en plus de festivals de la fierté gaie au Manitoba, notamment à Flin Flon et à Steinbach, ce qui témoigne de la volonté croissante de continuer à rendre hommage aux personnes LGBTBQ\*;

que « mon premier festival de fierté » constitue le thème du festival de la fierté gaie de 2018, qui vise à rapprocher les nouveaux participants et les membres de la communauté qui participent activement au festival;

que le gouvernement provincial peut aider à favoriser ce rapprochement en adoptant des lois — par exemple la *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil* — qui prévoient l'élimination de mesures discriminatoires contre la communauté LGBTBQ\*;

qu'un ex-gouvernement provincial néo-démocrate a adopté, en 1987, le *Code des droits de la personne* qui interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle;

que l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate a, en 2002, accordé aux couples homosexuels le droit d'adopter des enfants afin de leur permettre d'avoir, comme tout autre couple, les mêmes droits et responsabilités à l'égard de la parentalité;

que l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate a, en 2004, reconnu légalement le mariage entre personnes de même sexe et qu'il a adopté cette mesure presque une année complète avant le gouvernement fédéral;

que l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate a, en 2012, interdit la discrimination fondée sur l'identité sexuelle;

que l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate a, en 2013, adopté une loi protégeant les droits de tous les élèves manitobains désirant créer dans leurs écoles des alliances gai-hétéro et des clubs de lutte contre l'intimidation;

que l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate a, en 2014, interdit dans le système de santé publique l'exercice de la thérapie de conversion des personnes LGBTBQ\*;

que les membres de la communauté LGBTBQ\* se heurtent toujours à des obstacles systémiques et font encore l'objet d'une discrimination généralisée, notamment à l'égard des droits des personnes transgenres et non binaires;

que le Manitoba est une province diversifiée et inclusive qui devrait reconnaître tous les membres de la société, leur rendre hommage et faire valoir leurs droits,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à souligner les progrès réalisés par les communautés LGBTBQ\*, à collaborer avec elles en vue de lutter contre la discrimination faite envers ses membres et de l'éliminer, et à appuyer les mesures législatives — par exemple celles figurant dans la *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil* — qui contribuent à créer une société manitobaine plus inclusive.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) intervient.

M. HELWER, M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que MM. GERRARD, CURRY et MARTIN posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. HELWER, M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que MM. CURRY et GERRARD interviennent. M. MARTIN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

**TREIZE HEURES TRENTE**

Avant l'examen des affaires courantes, M. LINDSEY soulève une question de privilège au sujet d'une question de privilège qui a été soulevée le 17 mai 2018 concernant un incident qui s'était produit à l'Assemblée la veille. Il déclare que le 16 mai, le premier ministre a utilisé, pendant le débat, des documents qu'il avait en main et que la présidente, après avoir entendu un rappel au *Règlement*, a par la suite statué que l'utilisation de pièces par les députés n'était permise en aucun moment pendant les débats. M. LINDSEY ajoute que le premier ministre n'a pas respecté la décision de la présidente et que le manque de respect de ce dernier envers l'autorité de la présidence nuit à la capacité des députés de s'acquitter de leurs fonctions.

M. le *ministre* CULLEN et M. FLETCHER interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose la réponse à la question écrite n° 8 présentée par M. SARAN le 16 mai 2018 :

8. Des dizaines de sociétés à dénomination numérique figurent dans les comptes publics de 2016-2017. Le gouvernement provincial peut-il fournir des renseignements sur les services et les produits qu'elles offrent ainsi que les noms de leurs dirigeants et de leurs sociétés mères?

(Document parlementaire n° 62)

---

M<sup>me</sup> COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Journée du baseball amateur.

M. LINDSEY et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

M. SCHULER, *ministre de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état des incendies de forêt au Manitoba.

M. MALOWAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FRIESEN, M. WIEBE, M<sup>me</sup> la *ministre* COX, M<sup>me</sup> LAMOUREUX et M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (K. McKay, I. McKay, L. Mah et autres)

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et à faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les tuteurs de Tina Fontaine ou avec le mandataire nommé par ces derniers. (I. Christensen, E. Engel, D. Millen et autres)

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et à faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les tuteurs de Tina Fontaine ou avec le mandataire nommé par ces derniers.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à mettre en œuvre sans délai des projets visant à modifier les systèmes et les formulaires, notamment les cartes d'assurance-maladie et les certificats de naissance, afin de proposer un troisième genre ou d'y enlever toute mention du genre, à moins que cela ne soit nécessaire à des fins médicales ou statistiques, dans le but de mieux représenter les personnes bispirituelles ou non-binaires, à demander immédiatement à la Société d'assurance publique du Manitoba de proposer un troisième genre ou d'enlever toute mention du genre sur ses permis de conduire et tout autre formulaire d'identité provincial, à demander au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active d'offrir tout d'abord des cartes d'assurance-maladie sans mention du genre afin de réduire les inquiétudes des personnes transgenres ou non-binaires lorsqu'elles accèdent au système de soins de santé et, enfin, à envisager d'examiner les lois qui pourraient nécessiter une mise à jour pour répondre aux besoins des citoyens à cet égard. (S. Strong, A. Deezar, M. McNeil et autres)

---

L'Assemblée convient de suspendre l'application du paragraphe 2(14) du *Règlement* visant la sanction des projets des lois désignés de sorte :

1. que la sanction de tous les projets de loi admissibles débute au plus tard à 17 heures le 4 juin 2018;
2. que l'Assemblée ne puisse ajourner ses travaux le 4 juin 2018 qu'après la sanction de tous les projets de loi admissibles;
3. qu'après 17 heures le 4 juin 2018, les questions de privilèges et les rappels au *Règlement* soient reportés après la sanction de tous les projets de loi admissibles.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

Conformément aux paragraphes 2(14) et (15) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix les motions d'approbation et de troisième lecture du reste des projets de loi désignés.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* PEDERSEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN, M. LINDSEY, M<sup>me</sup> LAMOUREUX et M. FLETCHER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
YAKIMOSKI ..... 37

**CONTRE**

ALLUM  
ALTEMEYER  
FONTAINE  
LATHLIN  
LINDSEY  
MALOWAY

MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 12

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* CULLEN propose, au nom de M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (adhésion à un autre parti)/The Legislative Assembly Amendment Act (Member Changing Parties)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CULLEN, M<sup>mes</sup> FONTAINE et LAMOUREUX ainsi que MM. FLETCHER et SARAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

LAMOUREUX  
MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
YAKIMOSKI ..... 36

**CONTRE**

ALLUM  
ALTEMEYER  
FONTAINE  
LATHLIN  
LINDSEY  
MALOWAY

MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 11

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (pouvoirs accrus en matière de gestion et d'obligation redditionnelle)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Enhanced Powers Respecting Governance and Accountability)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING, M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* PEDERSEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi sur la simplification des conseils, des comités et des commissions (modification ou abrogation de diverses lois)/The Boards, Committees, Councils and Commissions Streamlining Act (Various Acts Amended or Repealed)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN ainsi que MM. LINDSEY et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ

LAGIMODIERE  
MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
YAKIMOSKI ..... 34

CONTRE

ALLUM  
ALTEMEYER  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* CULLEN propose, au nom de M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi sur la vente au détail responsable et sécuritaire du cannabis (modification de la Loi sur la réglementation des alcools et des jeux et de la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries)/The Safe and Responsible Retailing of Cannabis Act (Liquor and Gaming Control Act and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CULLEN ainsi que M<sup>mes</sup> FONTAINE et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* SCHULER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport/The Traffic and Transportation Modernization Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SCHULER ainsi que MM. MALOWAY et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* SCHULER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SCHULER ainsi que MM. MALOWAY et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* WHARTON propose la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique et qui a été amendée par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WHARTON, M. KINEW et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
YAKIMOSKI..... 33

CONTRE

ALLUM  
ALTEMEYER  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* PEDERSEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi n° 2 modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act (2)* — dont a fait rapport le Comité permanent ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN, M. LINDSEY et M<sup>me</sup> LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* CULLEN propose, au nom de M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 22 — *Loi sur les conseillers de la Reine/The Queen's Counsel Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CULLEN ainsi que M<sup>mes</sup> FONTAINE et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
YAKIMOSKI ..... 36

**CONTRE**

ALLUM  
ALTEMEYER  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE ..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs et les produits servant à vapoter (interdiction de consommer du cannabis dans les endroits publics extérieurs)/The Non-Smokers Health Protection and Vapour Products Amendment Act (Prohibiting Cannabis Consumption in Outdoor Public Places)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. SWAN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* CULLEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 26 — *Loi modifiant diverses lois en matière de conduite avec facultés affaiblies/The Impaired Driving Offences Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CULLEN ainsi que M<sup>mes</sup> FONTAINE et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

La séance est levée à 0 h 2, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger